

## CCS Outils pour l'Intégration de l'Emploi et du Travail Décent

L'impact de l'Agenda du travail décent est considérablement intensifié lorsqu'il est placé au cœur des politiques économiques et sociales pour le développement durable. La capacité des Membres d'atteindre cet objectif est renforcée quand l'ONU et d'autres organisations multilatérales offrent un conseil cohérent au niveau des politiques et une assistance technique visant à promouvoir une approche au travail décent intégrée. Les Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent de l'OIT fournissent une perspective particulière au système multilatéral en aidant les agences à évaluer leurs politiques et pratiques sous l'angle de l'Agenda du travail décent.

### Antécédents

L'emploi et le travail décent ont été déclarés objectif de développement international en 2005 lors du Sommet Mondial des Nations Unies, ce qui les a situés en pied d'égalité avec les OMD. En 2006, le Conseil économique et social (ECOSOC) a convoqué le système ONU à aider les pays dans leurs efforts pour inclure l'Agenda du travail décent de l'OIT dans leurs politiques de développement. Le CCS (Conseil qui regroupe les chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies), les institutions de Bretton Woods et l'OMC, ont demandé à l'OIT d'élaborer un Guide d'Outils destiné aux organismes membres du CCS, aux équipes de pays des Nations Unies et aux parties prenantes nationales telles que les gouvernements, les employeurs et les organisations de travailleurs, ainsi que d'autres partenaires pour le développement.

En 2009 le Guide des Outils a été incorporé dans le Guide du Bilan Commun de Pays et du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP, ou CCA en anglais/UNDAF). L'UNDAF définit des objectifs communs, des résultats et des programmes pour les organismes des Nations Unies au niveau national. Par le biais de cette incorporation du Guide des Outils dans le plan UNDAF, l'ONU souligne encore une fois la priorité qu'elle accorde au travail décent et à l'emploi.

### Mise en oeuvre des Outils

#### Les Outils constituent un processus en trois parties :

**Autoévaluation** – Deux questionnaires pour l'autoévaluation proposent une liste de questions que chaque organisation peut se poser pour évaluer et perfectionner ses politiques, stratégies et programmes dans le but d'atteindre ses objectifs tout en puisant dans les valeurs du travail décent. Le premier questionnaire est destiné aux organisations multilatérales au niveau mondial, le deuxième aux parties prenantes au niveau national. Cependant les deux sont fondés sur les quatre piliers de l'Agenda du travail décent – les droits, l'emploi, la protection sociale et le dialogue social. Ces quatre piliers fondamentaux sont inséparables et se fortifient mutuellement, ce qui par ailleurs est reflété sur les questionnaires.

L'OIT fournit un support technique à toute institution des Nations Unies désirant compléter un questionnaire. Les résultats sont utilisés pour définir un niveau de référence afin de mesurer et de contrôler le progrès, ainsi que pour préparer un plan d'action.

**Partage des connaissances** – Une plateforme interactive (<http://cebtoolkit.ilo.org>) est prévue pour l'organisation et la mise en commun des connaissances.

Elle comprend des outils pratiques à la fois basés sur un socle de connaissances théoriques. Elle inclut également les bonnes pratiques de différents pays ou régions. Les usagers peuvent faire des apports: réagir, identifier des lacunes, créer des forums en ligne pour la collaboration et même poster leurs propres outils.

Chaque organisation a son propre portail et peut librement définir ses propres procédures internes pour utiliser l'espace octroyé.

Construction de capacités – L'OIT assure une formation pour approfondir la connaissance de l'Agenda du travail décent. Les Outils aident les différents acteurs qui participent à ces formations à comprendre les défis impliqués lorsque le travail décent est réellement intégré à leurs politiques, programmes et activités au niveau mondial, régional ou national.

## Réponse à la crise

Dans le contexte de la crise économique et financière mondiale, la mise en place effective de l'Agenda du travail décent est devenue encore plus cruciale. La Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de l'OIT 2008 convoque les constituants de l'Organisation à s'engager activement dans la formulation de politiques sociales, économiques et environnementales qui promeuvent le travail décent. Le Guide des Outils constitue un support pour les constituants et les partenaires du développement pour évaluer les politiques et les programmes.

L'OIT a reçu des fonds de la Commission Européenne pour développer un Guide des Outils pour la campagne pour le travail décent de l'Union Européenne, notamment pour la plateforme de transmission de connaissances, la diffusion du Guide au sein du système des Nations Unies et le suivi de son application au niveau des pays. L'OIT, en collaboration avec le Centre International de Formation de Turin de l'OIT, travaille sur le développement de modules pour améliorer la capacité des constituants et des fonctionnaires de l'OIT et d'autres organisations onusiennes d'utiliser le Guide des Outils pour que le travail décent soit intégré par tous.